



## **Appel intersyndical Fonction Publique**

### **Dans la rue le 19 novembre et dans l'action la semaine du 25 novembre**

### **contre les violences sexistes et sexuelles**

Le 25 novembre 2022 journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes est l'occasion pour nos organisations syndicales de réaffirmer.

Nos organisations réaffirment leur engagement contre ce fléau subi tant dans le cadre privé qu'au travail.

Dans la Fonction publique, malgré les intentions affichées, les actions en faveur des droits des femmes, les moyens réels mis en place sont très insuffisants. Ils ne permettent pas de faire reculer les violences sexuelles et sexistes dans la sphère professionnelle.

L'État doit prendre ses responsabilités en identifiant, en accompagnant et en protégeant les victimes de violences sexistes et sexuelles sur leur lieu de travail, se contenter parfois de déplacer les victimes, ce qui est vécu comme une double peine par ces dernières est inacceptable.

Les employeurs publics ont l'obligation d'informer, d'orienter, de protéger et d'accompagner les victimes de VSS. Il est urgent d'informer les agent·es sur leurs droits et de mettre en œuvre de façon systématique la protection fonctionnelle qui prévoit protection, assistance et réparation.

Les référent·es Violences Sexistes et Sexuelles axe 5, issu·es des instances représentatives du personnel doivent être désigné·es partout et bénéficier de temps suffisant, de formation et de moyens d'agir.

Les employeurs publics ont un devoir d'exemplarité et doivent renforcer l'axe 5 concernant la prévention et le traitement des violences sexistes et sexuelles des plans d'action issus des accords égalité afin que la tolérance zéro s'applique dans les trois versants de la fonction publique.

Au-delà des mesures du protocole égalité, nos organisations exigent que le gouvernement français mette la loi en conformité avec les recommandations de la convention n°190 de l'OIT qu'il a signée en juin 2019. Il doit doter la législation française de mesures et de moyens ambitieux pour prévenir, contrôler et combattre les violences sexistes et sexuelles au travail, ainsi que les violences conjugales détectées sur le lieu de travail.

Les services publics doivent être dotés de moyens humains et les personnels doivent bénéficier de formations sur les violences sexistes et sexuelles pour jouer pleinement leur rôle dans la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes à tous les niveaux (éducation, travail social, santé, médico-social, justice, intérieur...).

Aujourd'hui, il y a plus qu'urgence à prendre à bras le corps les violences sexuelles et sexistes et mettre en œuvre des dispositifs contraignants contre les violences faites aux femmes.

**Nos organisations syndicales appellent les personnels à manifester toutes et tous ensemble le 19 novembre aux côtés de NousToutes à Paris et partout en France et à construire des actions sur les lieux de travail jusqu'au 25 novembre.**

**Les grandes annonces de communication ne suffisent plus, le gouvernement doit immédiatement mettre en œuvre un grand plan de lutte contre les violences sexistes et sexuelles avec les moyens nécessaires.**

*Paris, le 14 novembre 2022*